

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Saint-Omer
Canton de LUMBRES
Commune : Escoeuilles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCOEUILLES
Séance du 7 juin 2022**

L'an deux mil vingt et deux, le 7 juin à 19h, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multifonctions ancienne RN 42 de ses séances, sous la présidence de M. Christian LEROY, Maire.

Sont Présents : MM. Christian LEROY, Maire, MM Hervé SPECQ, 1er adjoint, Gérard GILLET 2ème Adjoint, Dominique DESCAMPS 3me adjoint, MM David BAYARD, David FAUQUET, HAVART Daniel, MMme Pascaline BARON, Aurore MACQUET et Céline DESOMBRE conseillers municipaux.

Ont donné pouvoirs : Néant

Sont absents : M. Xavier BROUL

A été désignée secrétaire de Séance : Pascaline BARON

Délibération 02062022 : Prise en charge d'une extension de réseau pour aménagement d'un lotissement rue de la Tirée

M le Maire informe que suite à la demande du permis d'aménager du lotissement cadastré section A parcelle n° 500/455 situé rue de la Tirée, une extension du réseau d'énergie électrique d'un montant de 18 873,77 € est nécessaire pour alimenter la construction.

Monsieur le Maire précise que Flandre Opale Habitat s'engage à rembourser la commune des frais d'extension et demande aux membres du conseil municipal et se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le remboursement de frais extensions du réseau d'énergie électrique d'un montant de 18.873,77 €. du permis d'aménager du lotissement cadastré section A parcelle n° 500/455.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait copie conforme,
le Maire : C. LEROY

